

## Stage avocat deux mois

Par **Socrate18**, le **06/04/2018** à **08:00**

Bonjour à tous,

Je suis actuellement en stage depuis 2 semaines dans un cabinet d'avocats, dans le cadre de mon Master 2 qui se conclut par un stage de deux mois chez un professionnel du droit. Je me suis rendu compte au cours de ces deux semaines que l'image que j'avais de cette profession était finalement assez éloignée de la réalité au point que je me trouve noyer par tous les documents à faire.

Mon tuteur me donne quelques conseils et me montre comment faire de manière assez rapide ce qui ne me permet pas de prendre en note de façon correcte et donc de savoir le refaire sans aller redemander des explications.

Etant donné que cela ne se passe pas trop bien, j'ai le moral dans les chaussettes et la boule au ventre en y allant (même lorsque je dors j'y pense). Je me demande donc s'il n'est pas préférable de mettre fin à mon stage en en parlant avec mon tuteur et avec mon référent universitaire plutôt que de continuer dans un cabinet d'avocat en sachant que je ne passerai pas le barreau après avoir vu ce qu'était la profession de l'intérieur.

Le seul frein est que pour valider mon année universitaire, il est nécessaire d'accomplir un stage de deux mois ; de ce fait, il faudrait que je parvienne à en retrouver un rapidement, de préférence où il n'y a pas de la paperasse à foison...

Qu'en pensez-vous ?? [smile17]

Par **marianne76**, le **06/04/2018** à **10:38**

Bonjour

Après il faut savoir ce que l'on veut, après tout ce n'est que deux mois, vous n'allez pas tout remettre en question pour deux mois. Tenez bon

Par **Yann**, le **06/04/2018** à **15:12**

Je partage l'avis de Marianne. Deux mois ça passe vite, surtout avec les jours fériés de mai. C'est aussi l'intérêt du stage, découvrir la dure réalité de la vie professionnelle.

En plus, retrouver un stage maintenant et le finir avant la fin de l'année, ça risque d'être compliqué

Accrochez vous, ça en vaut la peine.

Par **Socrate18**, le **06/04/2018** à **15:40**

Merci pour vos réponses,

Je vais continuer !!!

Par **Camille**, le **06/04/2018** à **16:12**

Bonjour,

Ben, c'est surtout que...

[citation]de préférence où il n'y a pas de la paperasse à foison... [/citation]

Dans les métiers du droit, ça va être un peu dur.

A quel genre de métier pensiez-vous ?

[smile17]

Par **Socrate18**, le **06/04/2018** à **16:27**

Bonjour,

Enseigner par exemple ou encore certains métiers de la fonction publique où la partie administrative est bien moins importante. Je suis actuellement affecté à la relecture des conclusions donc ça n'arrête pas mais j'aurai tout le loisir de chercher davantage à l'issue de ces deux mois.

Par **Yann**, le **06/04/2018** à **16:35**

Travaillant dans la fonction publique, je peux vous assurer qu'il ne faut pas aller par là si la paperasse vous intimide.

Par **Socrate18**, le **06/04/2018** à **17:19**

A quel poste travaillez-vous si je puis me permettre Yann ?

Par **Yann**, le **06/04/2018** à **18:10**

Je suis DGA pour une commune de taille moyenne. J'ai en charge les finances et les affaires juridiques. Ce qui est assez large...

Par **Socrate18**, le **06/04/2018** à **18:14**

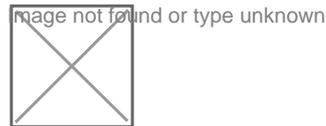
Effectivement, j'imagine l'ampleur de vos missions...

Par **Camille**, le **06/04/2018** à **18:51**

Re,

[citation]Enseigner par exemple[/citation]

Vous vous êtes renseigné auprès d'enseignants, question paperasse ?



Par **marianne76**, le **07/04/2018** à **11:07**

Bonjour

[citation]Vous vous êtes renseigné auprès d'enseignants, question paperasse ? [/citation]

Oui parce que s'il veut en vivre il devra passer par la thèse et les articles côté "paperasse" il va être servi.[smile17]

Par **Lorella**, le **07/04/2018** à **11:22**

Bonjour Socrate

Sur le terrain on peut effectivement se rendre compte que le métier ne nous convient pas.

Mais une seule expérience n'est pas suffisante pour se faire une idée.

Comme on vous l'a conseillé plus haut, le mieux est de terminer ce stage. Pour vous aider à ne pas en faire des cauchemars, essayez de ne pas vous culpabiliser.

Vous pouvez faire du droit en entreprise et c'est différent.